



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 décembre 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 Décembre 1998

**Modification du bail emphytéotique entre la Ville de NIORT et le PACT
des Deux-Sèvres relatif au bâtiment sis 46 rue Saint-Jean pour création
d'un passage piétonnier au rez-de-chaussée**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M.
Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE,
M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D98547

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 1998

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Modification du bail emphytéotique entre la Ville de NIORT et le
PACT des Deux-Sèvres relatif au bâtiment sis 46 rue Saint-Jean
pour création d'un passage piétonnier au rez-de-chaussée**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le but de créer des logements dans les vieux bâtiments à réhabiliter aux 46 - 48 - 60 - 62 - 64 Rue Saint-Jean jouxtant l'Espace Niortais, un bail a été conclu entre la Ville de NIORT et le PACT des Deux-Sèvres, le 20 Décembre 1996.

Or, La Ville de NIORT souhaite qu'une liaison piétonne puisse exister entre la Rue Saint-Jean et la cour intérieure de l'Espace Niortais pour faciliter les communications . Cette liaison pourrait techniquement se matérialiser par un passage en rez-de-chaussée dans le bâtiment n° 46 rue Saint-Jean (BO n° 111).

Il y aurait lieu de modifier le bail d'origine pour tenir compte de ce changement (résiliation partielle sans indemnité), de prévoir par ailleurs un acte de division en volumes, le passage constituant le volume dont la Ville reprend la jouissance, le reste du bâtiment concerné constituant quant à lui un autre volume restant loué au PACT dans le cadre du bail emphytéotique modifié.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la modification envisagée, explicitée ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents découlant de cette modification, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville,

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)